

Plan annuel d'actions d'accessibilité numérique pour l'année 2026

Déclinaison annuelle du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique
2026-2028

Table des matières

Introduction	3
Schéma pluriannuel	3
Plan annuel.....	3
Contact.....	3
Plan d'actions 2026 et bilan de l'année 2025	4
Domaine de l'accès au droit	4
Domaine de l'information administrative	4
Domaine du débat public et de l'information citoyenne	5
Domaine de la transparence économique et financière	5
Site internet institutionnel de la DILA	5
Domaine des systèmes d'information « internes »	6
Tableau récapitulatif des actions prévues en 2026	7

Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible, en permettant à chacun de consulter et interagir avec un site ou une application, quelle que soit sa situation.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et des actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Le schéma pluriannuel 2026-2028 pour l'accessibilité des sites et applications de la DILA est consultable en ligne à cette adresse : <https://www.dila.gouv.fr/informations-sur-le-site/accessibilite-des-sites-de-la-dila>

Plan annuel

Le schéma pluriannuel est accompagné d'un plan d'actions annuel qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le **plan annuel 2026** de la DILA déclinant le schéma pluriannuel 2026 – 2028 d'accessibilité numérique de la DILA.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions programmées en 2026, leur date cible de mise en œuvre ainsi que des commentaires sur leur état de réalisation.

Mises à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version faisant référence.

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de la DILA positionné au sein du département de la stratégie et de la sécurité de la sous-direction des systèmes d'information.

Toute question relative à cette thématique doit être adressée par mail à l'adresse suivante : referent-accessibilite@dila.gouv.fr

Plan d'actions 2026 et bilan de l'année 2025

La bonne prise en compte de l'accessibilité numérique nécessite d'opérer des modifications dans l'organisation de la structure, dont certaines ont déjà été réalisées l'an passé. Elles sont présentées sous forme de bilan au sein de chaque domaine d'activité.

Domaine de l'accès au droit

Sites et applications : www.legifrance.gouv.fr, site de secours de Légifrance, SIGNALE (application de gestion des amendements), SOLON EDILE REPONSES (applications de la chaîne de production normative).

Bilan 2025 : le projet de mise en conformité de Légifrance avec le système de design de l'État (DSFR) a prévu dès sa conception l'objectif d'amélioration de l'accessibilité du site. Deux audits d'accessibilité ont été réalisés en cours de projet.

Actions prévues en 2026 : sont prévus en 2026 les audits de conformité au RGAA du site Légifrance (version « DSFR ») et de l'application SOLON-EDILE après l'interfaçage des deux produits.

Domaine de l'information administrative

Sites et applications : www.service-public.gouv.fr, www.entreprendre.service-public.gouv.fr, démarches en ligne du site Service public, G6K (développement des simulateurs du site Service public), Conseillers entreprises, Répertoire interministériel des démarches administratives.

Bilan 2025 : depuis 2023, le site Service public est conforme à 100 % au RGAA. En 2025, le site Entreprendre a également atteint un taux de conformité au RGAA de 100 %. Plusieurs démarches en ligne du site Service public ont également été auditées à l'occasion de leur passage au système de design de l'État (DSFR).

Actions prévues en 2026 : depuis 2023, le site Service public n'a pas fait l'objet d'évolutions qui auraient pu modifier son niveau de conformité au RGAA. La déclaration d'accessibilité actuelle est donc prolongée et un nouvel audit de conformité sera réalisé en 2027 sur la base de la nouvelle version du RGAA (RGAA 5) dont la publication est prévue fin 2026. Cette approche est également retenue pour le service « Conseillers entreprises » (actuellement conforme au RGAA à 94,28 %).

Seront par ailleurs réalisés en 2026 des audits de conformité au RGAA des démarches en ligne du site Service public en cas d'évolutions importantes et/ou de leur passage au « DSFR », ainsi que du répertoire interministériel des démarches administratives (RIDA).

Domaine du débat public et de l'information citoyenne

Sites et applications : www.vie-publique.fr, livres numériques.

Depuis 2023, le site Vie publique est conforme à 100% au RGAA et n'a pas fait depuis l'objet d'évolutions qui auraient pu modifier son niveau de conformité au RGAA. La déclaration d'accessibilité actuelle sera donc prolongée et un nouvel audit de conformité sera réalisé en 2027 sur la base de la nouvelle version du RGAA.

Les nouveaux livres numériques édités par la DILA en compte propre sont conformes aux exigences d'accessibilité qui s'appliquent depuis le 28 juin 2025 (versions epub). Les conventions établies avec les partenaires de la DILA évoluent par ailleurs de manière à appliquer cette exigence aux ouvrages édités pour compte de tiers.

Domaine de la transparence économique et financière

Sites et applications : la plateforme d'intégration des avis de marché public (PIAMP) et les formulaires de marchés publics, les sites www.boamp.fr, www.boddac.fr, www.info-financiere.gouv.fr, www.journal-officiel.gouv.fr, la démarche en ligne « dépôt des comptes des associations », la démarche en ligne de « dépôt des comptes des organisations syndicales et professionnelles », les applications e-succession, eBalo et PILA.

Bilan 2025 : ont été audités en 2025 les sites www.journal-officiel.gouv.fr (conforme à 85 %), www.info-financiere.gouv.fr (90,2 %), et les nouveaux formulaires de marchés publics (83,5 %).

Actions prévues en 2026 : sont prévus en 2026 les audits de conformité au RGAA de PIAMP et des formulaires de marchés publics (vérification des corrections apportées à la suite de l'audit de 2025 et audit de nouveaux formulaires mis en production début 2026), des sites www.bodacc.fr et www.boamp.fr, et de la démarche en ligne de « dépôt des comptes des organisations syndicales et professionnelles ».

Site internet institutionnel de la DILA

Site : www.dila.gouv.fr

Le site a été mis en conformité en 2024 avec le système de design de l'Etat (DSFR). Son taux de conformité au RGAA est de 82 % (27/02/2024).

Domaine des systèmes d'information « internes »

Sites et applications : ensemble des systèmes d'information dont les utilisateurs sont les agents de la DILA. Il s'agit des systèmes d'information de gestion (finances et comptabilité, ressources humaines, moyens généraux), de l'intranet, des outils métiers internes (outils de gestion des contenus des sites internet, outils de gestion de la relation usagers, outils de production du *Journal officiel*, outils de gestion de la production de l'imprimerie, outil d'aide à la réponse aux usagers).

Dans le domaine des SI internes, la DILA a pour objectifs :

- pour les applications qu'elle mobilise via des licences d'usage et dont elle ne maîtrise pas directement les évolutions : dialoguer avec les éditeurs, rappeler l'obligation d'accessibilité numérique dans les cahiers des charges, disposer des déclarations d'accessibilité établies par les éditeurs, contribuer à l'expression des demandes d'amélioration de l'accessibilité, veiller à l'accessibilité des développements, paramétrer les contenus qui sont « à la main » de la DILA.
- pour les applications développées par la DILA, éventuellement à partir de logiciels existants : intégrer l'accessibilité dès le lancement du projet, évaluer la conformité au RGAA et améliorer le cas échéant l'accessibilité au fil des évolutions.

Depuis 2024, la DILA a ainsi introduit des exigences sur l'accessibilité numérique à l'occasion de la refonte de son **intranet** et du renouvellement du marché de l'**outil de paye et de gestion des temps**.

La DILA utilise actuellement l'outil **Estève**, du Centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources Humaines (CISIRH), pour la conduite des entretiens annuels d'évaluation. Cet outil est conforme à 67,24 % au RGAA (27/03/2026).

L'**outil de gestion des contenus du site service-public.gouv.fr** (logiciel Coperia) a fait l'objet d'un audit en 2025.

Actions prévues en 2026 : un audit de conformité au RGAA est prévu en 2026 sur l'outil interne **ARIA**, outil basé sur de l'IA d'aide à la rédaction des réponses aux usagers.

Dans ce domaine des systèmes d'information interne, la DILA portera prioritairement son effort sur les applications les plus utilisées et sur les évolutions répondant aux besoins recueillis auprès d'agents en situation de handicap.

Tableau récapitulatif des actions prévues en 2026

Actions	Objectifs et détails de l'action	Mise en œuvre cible	Statut
Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2026-2028	Rédaction et publication, communication interne pour son appropriation	Juin 2026	Effectué
Plan annuel 2026	Rédaction et publication, communication interne pour son appropriation	Juin 2026	Effectué
Audits	Réalisation des audits de conformité prévus en 2026	En continu	En cours
Correctifs	Rédaction des plans d'actions ; développement et recette des correctifs	En continu	En cours
Déclarations d'accessibilité	Publication des déclarations d'accessibilité	En continu	En cours
Actions de formation	Formation à l'accessibilité numérique des nouveaux arrivants de la sous-direction des systèmes d'information	En continu	En cours
Actions de sensibilisation	Information et sensibilisation des agents DILA	En continu	En cours
Plan annuel 2027	Préparation du plan d'action	Janvier 2027	A lancer